



COMMUNIQUE DE PRESSE

Jeudi 16 décembre 2021

HCR : Négociation de la grille des salaires

Ce jour, les organisations professionnelles du secteur HCR (GNC, GNI, SNRTC, UMIH), après plus de cinq heures de négociations, ont proposé une nouvelle grille des salaires assurant une rémunération minimum supérieure à 5% du SMIC dès le premier niveau de la grille.

Cette grille se traduit par une augmentation moyenne de 16,33% par rapport à la grille actuelle.

Pour les organisations professionnelles, il s'agit d'un effort historique pour la branche HCR particulièrement en cette période de crise et d'incertitudes économiques pour les entreprises du secteur.

Cette nouvelle grille signée par l'ensemble du collège patronal est mise à la signature.

Les organisations professionnelles GNC, GNI, SNRTC, UMIH, devant l'effort consenti par la profession, demandent à l'Etat de poursuivre son soutien à la profession, notamment par l'activité partielle COVID, les exonérations des charges, l'aide « coûts fixes » simplifiée, et enfin un aménagement des conditions d'amortissement du PGE s'imposent plus que jamais.

Par ailleurs, les organisations patronales ont proposé un calendrier social pour le premier semestre 2022 afin de continuer la discussion portant sur l'attractivité de la branche.

Contacts presse

UMIH Ophélie Rota 06.82.82.95.82 / Charlotte Le Moniet 07 87 02 69 66

GNI Franck Trouet 06.73.86.66.65